

Francis HILLMEYER
Député du Haut-Rhin
Maire de Pfastatt

Paris, le 15 février 2007

Francis HILLMEYER met la question de l'OTAN au menu des discussions de l'Assemblée nationale

Le député Francis HILLMEYER, nommé il y a 6 mois rapporteur d'une mission d'information **sur les évolutions de la relation transatlantique en matière de défense**, a présenté ce mardi son rapport, devant la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale.

Il a fait part à ses collègues de son approche générale sur cette question en observant en préambule que, la relation transatlantique en matière de défense semble actuellement fondée sur une forme de primat de l'action, permettant d'évacuer les débats les plus dérangeants. Les opérations de l'OTAN sont importantes, les coopérations en matière d'armement réelles et les forces armées de part et d'autre de l'Atlantique entretiennent des contacts étroits et fructueux.

Cependant, ce constat ne peut faire oublier l'érosion progressive des intérêts communs qui avaient cimenté l'OTAN dans le passé. Cette situation est avant tout perturbante pour les Européens, tant l'Alliance a pu constituer et constitue encore souvent une forme d'assurance en dernier recours. Alors qu'elle est l'outil militaire principal de défense du continent européen, son avenir échappe de fait aux Européens et dépendra largement de ce que les Etats-Unis voudront en faire.

Pour le député, il semble donc illusoire de vouloir revenir à une unité de vues transatlantique s'exprimant au travers d'une structure unique. L'implication du Royaume-Uni dans la PESD et l'attrait que cette dernière exerce de plus en plus sur des États d'Europe centrale et orientale, pourtant très attachés à leur relation avec les États-Unis, témoignent de la nécessité bien comprise du développement parallèle de structures de défense complémentaires pour l'Europe, sans que l'on puisse pour autant attendre un partage clair et net de leurs rôles respectifs dans un avenir proche.

A l'issue de son examen, la commission a décidé du dépôt du rapport en vue de sa publication.